



**École Saint-Luc**  
98, Fredmir  
Dollard-des-Ormeaux, Québec  
H9A 2R3  
Téléphone : (514) 855-4212  
Télécopieur: (514) 684-4350

Procès-verbal  
1<sup>ère</sup> réunion du conseil d'établissement  
Mardi, 26 septembre 2017 à 19h00  
Salle du personnel

**Présences :**

Paul Martineau  
Patricia Lemay  
Hélène Bourdeau  
Joël Boucher  
Nicolas Lefebvre  
Léna Béland  
Aziz-Raman Weiss  
Mylène Benitah  
Michèle Delisle  
Mélisandre Shanks  
Marc Roy

1. Mot de bienvenue

2. Présentation des membres

3. Questions du public

Aucun public présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Lefebvre et adopté à l'unanimité.

5. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du CÉ du 6 juin 2017

Proposé par Mme Béland et adopté à l'unanimité.

6. Suivi au procès-verbal

Voir les points d'information.

7. Élection du président des élections (s'il y a lieu)

M. Roy est proposé comme président des élections.

8. Élection aux postes de présidence, de vice-présidence et de secrétaire

Poste de présidence : M. Paul Martineau est proposé au poste de présidence par Mme Patricia Lemay. M. Martineau accepte le poste et est élu par acclamation.

Poste de vice-président : M. Martineau propose M. Joël Boucher à titre de vice-président. M. Boucher accepte le mandat et est élu par acclamation.

Secrétaire : M. Martineau propose Mme Mélisandre Shanks à titre de secrétaire. Mme Shanks accepte le mandat et est élue par acclamation.

Trésorerie : M. Boucher propose Mme Mylène Benitah à titre de trésorière. Mme Benitah accepte le mandat et est élue par acclamation.

Les mandats des membres parents sont établis comme suit :

Mélisandre Shanks : 2 ans

Paul Martineau : 2 ans

Joël Boucher : 2 ans

Aziz-Raman Weiss : 1 an

Mylène Benitah : 1 an

9. Objets de décision

9.1. Règles de régie interne (résolution 17-18-219-1) - **Reportée**

Discussions autour de la durée des rencontres. Une proposition sera présentée lors de la prochaine réunion du CÉ. M. Roy parle des conflits d'intérêts afin d'en informer les membres.

La décision est reportée à une autre rencontre.

9.2. Activités intégrées à l'horaire (résolution 17-18-219-2)

Présentation des activités éducatives 2017-2018. M. Roy demande à ce que le CÉ se penche sur une augmentation du montant maximal des activités qui est actuellement fixé à 60\$. Discussions autour des montants demandés pour les activités et la nature de certaines activités. Les professeurs expliquent les objectifs et les activités offertes aux enfants en insistant sur le besoin et la nécessité d'ouvrir les élèves à la culture générale.

**Résolution 17-18-219-2**

Considérant que les enseignants élaborent des activités socio-culturelles, sportives et ludiques qui viennent enrichir le vécu scolaire des enfants;

Considérant que ces activités sont intégrées à l'horaire régulier de classe;

Considérant que le conseil d'établissement doit approuver la tenue des activités modifiant l'horaire régulier des cours;

Il est proposé par Mme Béland et résolu à l'unanimité d'approuver le plan des activités intégrées tel que soumis par les enseignantes pour l'année scolaire 2017-2018.

M. Martineau demande la tenue d'une consultation auprès du CRPRO afin de connaître les montants maximaux dans les prochaines écoles et le CÉ se penchera ultérieurement cette année sur le montant maximal.

### 9.3. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ

#### **Résolution 17-18-219-3**

Considérant que la CSMB octroi un budget de fonctionnement annuel aux conseils d'établissement de 375\$.

Considérant que le conseil d'établissement doit approuver les mesures budgétaires.

Il est proposé par M. Paul Martineau et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ.

### 9.4. Cours de gardien averti, 1<sup>e</sup> décembre (journée pédagogique)

Depuis quelques années, un cours de gardien averti est offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année pour une somme environnant les 45\$. Il s'agit d'une offre aux élèves qui n'est pas obligatoire. Des notions de premiers soins sont aussi intégrées à ce cours. Le cours est offert aux élèves de 11 ans et plus.

#### **Résolution 17-18-219-4**

Considérant que les sommes demandées aux parents doivent être adoptées par le conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Bourdeau et résolu à l'unanimité d'approuver l'offre de service du cours de gardien averti.

## 10. Objets d'information

### 10.1. Projet d'aide aux devoirs

M. Roy présente le nouveau projet d'aide aux devoirs de cette année. Il s'agira de petits groupes d'élèves avec un professeur ou tuteur, idéalement à chacun des niveaux. Les élèves en difficultés seront ciblées et une offre leur sera faite en ce sens. La somme de 8 700\$ est octroyée pour l'aide aux devoirs.

10.2. Assemblée générale des parents

L'assemblée générale a été tenue au début septembre et nous avons eu une très belle participation cette année.

10.3. Convention de gestion

La convention de gestion sera présentée lors de la prochaine rencontre. M. Roy enverra un tableau de nos taux de réussite. Cette année, elle ciblera les mathématiques en 5<sup>e</sup> année dans la compétence résolution de problèmes. Pour les autres objectifs, le tout est en cours d'élaboration et sera présenté lors de la prochaine rencontre du CÉ.

10.4. Rapport budgétaire pour 16-17

M. Roy présente le rapport budgétaire sommaire et détaillé. Questions des membres et réponses aux questions. La reddition de compte sera présentée lors de la prochaine réunion.

10.5. Projet d'agrandissement de l'école Saint-Luc

Le projet d'agrandissement est retardé, car la CSMB a dû retourner le 7 septembre en appel d'offres pour le volet « entrepreneur ». Les architectes ont procédé à de nouvelles modifications afin de diminuer les coûts. L'appel d'offres se termine le 7 octobre 2017. Réponses aux questions des membres.

10.6. Service de garde

Tous les élèves dînent à l'école cette année. Il y a 404 élèves au service des dîneurs et 147 au service de garde. Aussi, 8 éducateurs et 10 surveillants reçoivent des formations régulières. Cette année les éducateurs auront une formation sur l'intégration des élèves allophones.

Mme Béland donne l'information sur les journées pédagogiques prévues cette année et qui sont offertes à tous les élèves de l'école, même ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde. Le coût des journées pédagogiques à l'extérieur est fixe, mais tous les coûts balancent à la fin de l'année.

10.7. OPP

Présentation des résultats du sondage de l'OPP lors de l'assemblée générale :

- Matériel éducatif : 26
- Équipements pour ressources TDAH : 24
- Matériel sportif : 23
- Aménagement de la cour : 23
- Matériel informatique : 19
- Activités culturelles : 18
- Activité de fête pour la rentrée : 10
- Scène mobile : 7

- Terrain de soccer : 2

M. Roy présente les différentes activités et ce à quoi les sommes seront dépensées, tel que le CÉ l'avait décidé l'an dernier. M. Roy répond aux questions des membres. Un commentaire est fait concernant le manque d'informations pour la campagne de chocolat. Il serait intéressant d'indiquer sur le formulaire les sortes de chocolat ainsi que le montant unitaire.

#### 10.8. Calendrier des réunions

26 septembre, 7 novembre, 6 février, 10 avril, 8 mai et 5 ou 12 juin

#### 11. Correspondance

Correspondance du musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

#### 12. Rapport du représentant au CRPRO

Mme Mylène Benitah sera substitut au CRPRO. Présentation des certains sujets qui seront potentiellement abordés cette année.

#### 13. Divers

##### 13.1. Confidentialité des données personnelles

Un membre parent demande à ce que les adresses courriel ne soient pas divulguées dans les groupes d'adresses entre enseignants et parents. M. Roy mentionne qu'il a récemment fait une mention auprès du personnel de l'école.

##### 13.2. Sécurité à la sortie des classes

Un membre parent mentionne que des parents se stationnent sur le trottoir faisant en sorte que les élèves doivent circuler dans la rue au lieu de pouvoir utiliser le trottoir, représentant ainsi un risque à la sécurité. M. Roy mentionne la règle voulant qu'il soit interdit de stationner dans la piste cyclable, mais bien en bordure de celle-ci.

##### 13.3. Piste cyclable

Un membre parent soulève le fait que la piste cyclable n'est peut-être pas adéquate et la situation près des écoles avec la quantité de voitures à l'entrée et à la sortie devient précaire.

#### 14. Levée de l'assemblée à 9h06.

Paul Martineau  
Président